

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RAPPORT FINANCIER**

**30 JUIN 2023**

DISCUSSION

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RAPPORT FINANCIER  
30 JUIN 2023**

---

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT** 1 - 2

**ÉTATS FINANCIERS**

Résultats	3
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 9
Renseignements complémentaires	10

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux membres de  
**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### ***Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### ***Responsabilité du professionnel en exercice***

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### ***Fondement de la conclusion avec réserve***

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'association tire des produits d'activités-comités et des ventes du café Exode pour lesquels il n'est pas possible de mener à bien notre examen. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'association. Nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités et de services, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 30 juin 2023 et 30 juin 2022, et de l'actif à court terme et de l'actif net aux 30 juin 2023 et 30 juin 2022..

### ***Conclusion avec réserve***

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)** au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1

Montréal, le 25 septembre 2023

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RÉSULTATS  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

	2023	2022
<b>PRODUITS</b>		
Café Exode – ventes	637 707 \$	573 383 \$
Cotisations étudiantes générales	283 074	257 702
Activités–comités	118 642	73 263
Cotisations étudiantes affectées aux comités	60 211	45 000
Livres usagés	9 335	5 003
Photocopies	131	4 583
	1 109 100	958 934
<b>CHARGES</b>		
Café Exode (annexe A)	631 453	577 212
Vie étudiante (annexe B)	229 560	193 674
Administration (annexe C)	286 902	172 847
Activités militantes (annexe D)	44 913	36 979
	1 192 828	980 712
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(83 728) \$</b>	<b>(21 778) \$</b>

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**BILAN  
30 JUIN 2023**

	2023	2022
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	213 909 \$	270 953 \$
Débiteurs (note 3)	1 637	10 405
Stocks	7 710	22 008
Frais payés d'avance	13 012	15 866
	236 268 \$	319 232 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 4)	21 488 \$	20 724 \$
Cotisations perçues d'avance	95 000	95 000
	116 488	115 724
<b>ACTIF NET</b>		
<b>AFFECTÉ AU FONDS DES COMITÉS (note 5)</b>	46 161	44 069
<b>NON AFFECTÉ</b>	73 619	159 439
	119 780	203 508
	236 268 \$	319 232 \$

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

	Affecté au fonds des comités (note 5)	Non affecté	2023 Total	2022 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	44 069 \$	159 439 \$	203 508 \$	225 286 \$
Insuffisance des produits sur les charges	2 092	(85 820)	(83 728)	(21 778)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	46 161 \$	73 619 \$	119 780 \$	203 508 \$

DISCUSSION

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

	2023	2022
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(83 728) \$	(21 778) \$
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	26 684	5 417
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(57 044)</b>	<b>(16 361)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>270 953</b>	<b>287 314</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>213 909 \$</b>	<b>270 953 \$</b>



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
30 JUIN 2023**

---

**1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'association est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'association est exemptée des impôts sur les bénéfices. Son objectif est de promouvoir, organiser, superviser et administrer la défense des droits et intérêts des étudiants et étudiantes du Collège du Vieux-Montréal. De plus, l'association opère un café étudiant.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Instruments financiers**

*Évaluation des instruments financiers*

L'association évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
30 JUIN 2023**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**Constatation des produits**

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits du café étudiant, des activités-comités ainsi que les produits reliés aux livres usagés et photocopies sont constatés au moment de la vente aux étudiants.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

**Services reçus à titre bénévole**

L'association ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'association.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les fonds en caisse et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût (méthode de la dernière facture) et de la valeur de réalisation nette.

**3. DÉBITEURS**

	2023	2022
Sommes à recevoir de l'État	- \$	9 201 \$
Autres sommes à recevoir	1 637	1 204
	<b>1 637 \$</b>	<b>10 405 \$</b>

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
30 JUIN 2023**

**4. CRÉDITEURS**

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais cours	5 696 \$	6 174 \$
Sommes à remettre à l'État	9 834	7 794
Salaires et vacances à payer	5 958	6 756
	<b>21 488 \$</b>	<b>20 724 \$</b>

**5. FONDS DES COMITÉS**

Le fonds des comités représente des ressources qui sont destinées à constituer un fonds pour les différents comités étudiants de l'association.

**6. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'engagement pris par l'association en vertu d'un bail totalise 15 576 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024	2 832 \$
2025	2 832 \$
2026	2 832 \$
2027	2 832 \$
2028	2 832 \$
Autres	1 416 \$

**7. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES**

Les locaux qu'occupent présentement l'association et le Café Exode sont offerts gratuitement par le Collège du Vieux-Montréal. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur du loyer, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.

**8. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

	2023	2022
<b>ANNEXE A – CAFÉ EXODE</b>		
Achats et frais d'exploitation	468 229 \$	443 125 \$
Salaires et charges sociales	163 224	134 087
	<b>631 453 \$</b>	<b>577 212 \$</b>

**ANNEXE B – VIE ÉTUDIANTE**

Comités de concentration	99 044 \$	91 960 \$
Comités thématiques	77 717	52 919
Agendas	22 946	19 703
Livres usagés	16 454	14 402
Commandites – SAECVM	12 500	12 500
Subventions	805	1 500
Organisation socioculturelle	94	-
Projet Brassin	-	690
	<b>229 560 \$</b>	<b>193 674 \$</b>

**ANNEXE C – ADMINISTRATION**

Salaires et charges sociales	235 253 \$	125 810 \$
Assurances	13 669	12 673
Frais de photocopies	10 843	11 529
Honoraires professionnels	7 991	8 947
Fournitures de bureau	6 708	2 804
Support informatique	4 730	3 179
Frais bancaires	3 963	6 222
Contractuels	3 163	1 068
Télécommunications	582	615
	<b>286 902 \$</b>	<b>172 847 \$</b>

**ANNEXE D – ACTIVITÉS MILITANTES**

Subventions externes	11 100 \$	9 675 \$
Mobilisation et grèves	10 853	9 197
Programme étudiant réfugié	10 000	10 000
Information et mise à jour du site Web	7 625	8 107
Fonds de solidarité	5 100	-
Représentation	235	-
	<b>44 913 \$</b>	<b>36 979 \$</b>